

Séance du 6 avril 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 31 mars 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart, M. Salanne à Mme Durruty, Mme Taieb à Mme Castel, Mme Candillier à M. Arcouet, Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa.

SECRETAIRE : Mme Belbaraka.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Label Ville et Pays d'art et d'histoire – Demande de financement auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle Aquitaine pour les actions 2017.

Afin de répondre aux nombreux objectifs du label Ville et Pays d'art et d'histoire, un programme de médiation culturelle est proposé chaque année, autour de la valorisation du patrimoine : étude et inventaire du patrimoine, médiation de l'architecture et du patrimoine auprès des habitants, du jeune public et des visiteurs, sensibilisation au cadre de vie et au développement durable, création d'outils de médiation et politique éditoriale, politique de mise en réseau...

Comme l'année précédente, un accent particulier est mis sur la politique éditoriale et la communication, avec la conception et la diffusion d'une publication de la collection Focus

sur le quartier des Castors, dont la sortie est prévue pour les prochaines Journées européennes du Patrimoine.

Sur le plan de la communication des différentes programmations Ville d'art et d'histoire, des dépliants communs avec l'Office de tourisme sont également prévus tout au long de l'année : « Rendez-vous » trimestriel pour le programme de visites guidées, pauses patrimoine, manifestations patrimoniales, etc. à destination du grand public ; « Explorateur », à la rentrée scolaire 2017-2018, pour l'offre éducative en direction des établissements scolaires (enseignement primaire, secondaire et supérieur). Enfin, il est également prévu la réédition actualisée du plan patrimonial de la ville, aujourd'hui épuisé, qui constitue un outil de médiation essentiel pour le développement du tourisme patrimonial.

En vertu de la convention signée avec l'Etat, la DRAC peut participer au financement des actions de valorisation mises en place.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle Aquitaine, une subvention au taux le plus élevé possible pour la mise en œuvre des actions proposées en 2017 au titre du label Ville et Pays d'art et d'histoire.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint